



Trois « belles personnes »

La chronique de Jean-Claude Guillebaud, journaliste, écrivain et essayiste.

Depuis bien longtemps, je suis fasciné par l'expression « belle personne ». Je lui ai consacré un chapitre entier dans l'un de mes livres. Une belle personne, en effet, n'est pas forcément jolie, pas obligatoirement cultivée au sens livresque du terme, rarement célèbre. On ne partage pas toujours ses idées. Il n'empêche ! Nous la reconnaissons en quelques minutes. Nous sommes captés par son aura, son magnétisme. Du coup, profitant de l'état de grâce de l'Avent, j'aimerais citer trois exemples. Ces trois femmes ne se connaissent sans doute pas. Elles n'exercent pas (ou plus) le même métier. Mais elles nous inspirent une confiance immédiate.

La première, **Marie Dosé**, est avocate pénaliste. Elle a 45 ans. Sa douceur souriante et sa probité dissolvent en un clin d'œil les poncifs médiatiques et les éléments de langage simplificateurs. Le 18 mars 2018, elle était l'invitée de *C politique* sur France 5. Le portrait dressé par l'animateur trahissait à lui seul l'intention de l'émission : « *une soprano face aux ténors du barreau* », c'est-à-dire une faible femme contre les stars de la profession. Or, la bagarre escomptée n'eut pas lieu. Marie Dosé, sans une once d'agressivité, fit apparaître ce qu'avaient de nigaud la plupart des questions qu'on lui posait.

On lui demanda par exemple pourquoi elle n'apparaissait pas dans un classement des avocats les plus puissants de France établi par un magazine. Magnifique réponse : « *Ça ne ressemble pas à la profession que j'exerce. Je ne supporte pas l'idée que mon visage apparaisse parmi les avocats les plus puissants de France, avec des logos "argent, puissance, nombre de clients". Ce n'est pas mon métier. Ça ne me ressemble pas.* » En bonne avocate « *de gauche et laïciste* », Marie Dosé est néanmoins inquiète pour l'avenir selon Libération. En cause : le contexte politique, le « *populisme pénal* », « *fruit de la médiocrité d'une époque où s'exacerbent les colères* ».

La deuxième belle personne, à mes yeux, s'appelle **Claire Hédon**. Elle a été nommée le 22 juillet Défenseure des droits, succédant à Jacques Toubon, qui n'avait pas démerité. Dès son entrée en fonction, elle se montra à la hauteur en rendant une décision (c'est l'appellation officielle) sévère. S'appuyant sur une enquête de trois ans réalisée par une équipe de juristes, elle avait réexaminé l'affaire de l'interpellation du jeune Théodore Luhaka, à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), le 2 février 2017.

Sa décision révèle que la liste des manquements et des comportements contraires à la déontologie des forces de l'ordre, à tous les niveaux de la hiérarchie, fut ahurissante. D'où vient cette dame courageuse ? Claire Hédon présidait depuis 2015 l'association

ATD Quart Monde, dont la branche française a été fondée jadis par une grande résistante, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, qui fut déportée à Ravensbrück. Nous savons déjà qu'elle ne déméritera pas.

La troisième dame, **Barbara Stiegler**, est une universitaire de renom qui enseigne la philosophie à l'université Bordeaux-Montaigne. Fille de Bernard Stiegler, que j'ai beaucoup lu et apprécié, elle s'est engagée ouvertement en faveur des « gilets jaunes ». D'autres universitaires l'ont fait, mais sans trop le dire. Le courage à visage découvert est une vertu salvatrice. Merci, Madame ! ■